

# Haute-Marne



## État de l'intercommunalité Données et commentaires

CODE

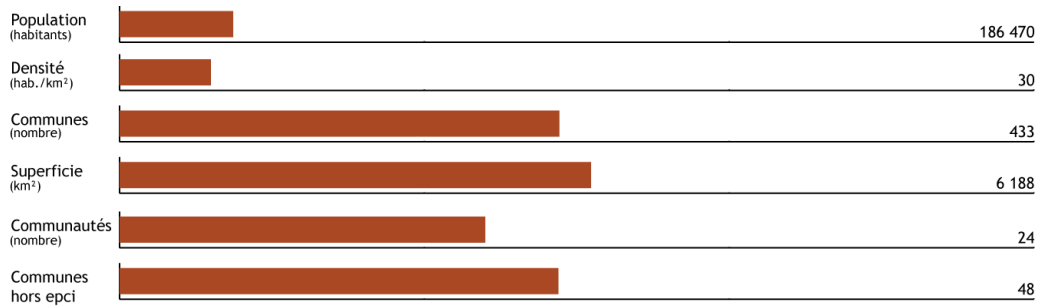
**25 mai 2011**

### Évolution du tissu intercommunal :

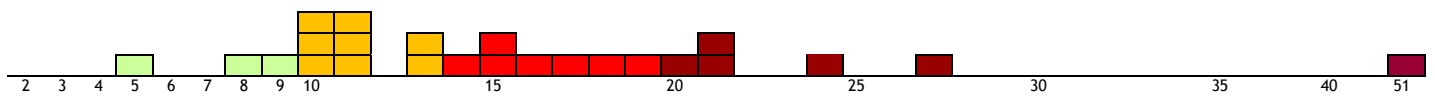
- Le nombre de communautés a diminué (par fusion entre trois communautés existantes).
- Le nombre de communes par communauté a augmenté.
- population des communautés connaît quelques évolutions, à la marge.

# Les données

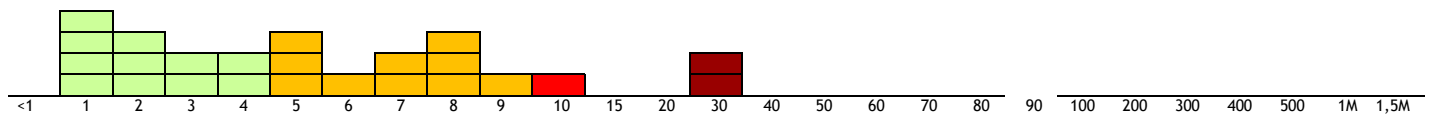
## Caractéristiques du département



## Nombre de communes par communauté



## Population par communauté (en milliers d'habitants)

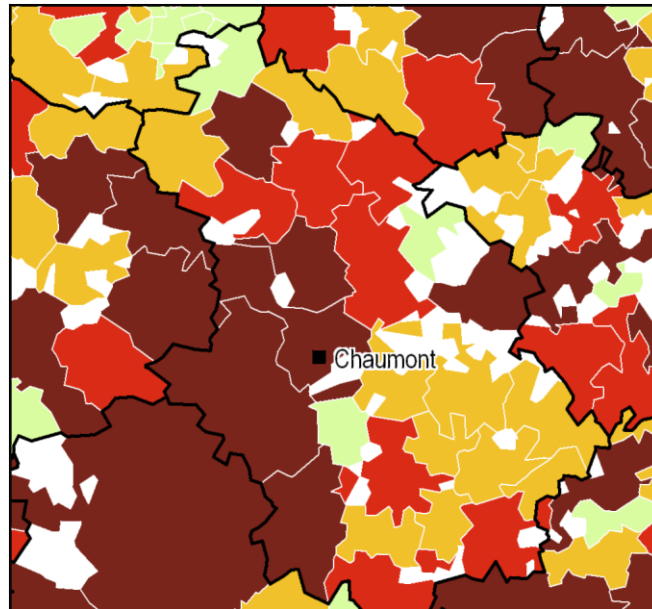


Nombre de communes/Communauté	
Communes	Communautés
5	1
8	1
9	1
10	3
11	3
13	2
14	1
15	2
16	1
17	1
18	1
19	1
20	1
21	2
24	1
27	1
51	1
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>

Population/Communauté	
Population	Communautés
1 à 2 000	4
2 à 3 000	3
3 à 4 000	2
4 à 5 000	2
5 à 6 000	3
6 à 7 000	1
7 à 8 000	2
8 à 9 000	3
9 à 10 000	1
10 à 15 000	1
30 à 40 000	2
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>

## Les territoires

Nombre de communes par communauté



## Commentaires

### Caractéristiques de la trame intercommunale

La plupart des communautés sont de taille moyenne :

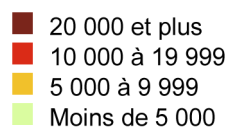
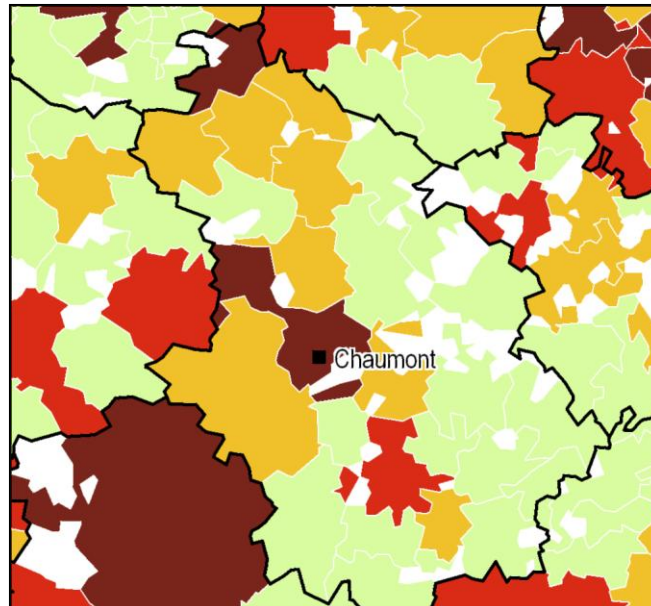
- 15 communautés sur 24 comptent entre 10 et 19 communes (soit 62,50 %).
- 6 communautés comptent au moins 20 communes (soit 25,00 %).
- 3 communautés comptent entre 5 et 9 communes (soit 12,50 %).

### Comparaison avec les départements voisins

- Situation comparable avec les territoires riverains, hormis à l'extrémité Sud-Est, au contact avec la Haute-Saône et, pour partie, les Vosges, où les communautés sont de taille plus importante.

## Les territoires

### Population par communauté



## Commentaires

### Caractéristiques de la trame intercommunale

La plupart des communautés sont très faiblement peuplées :

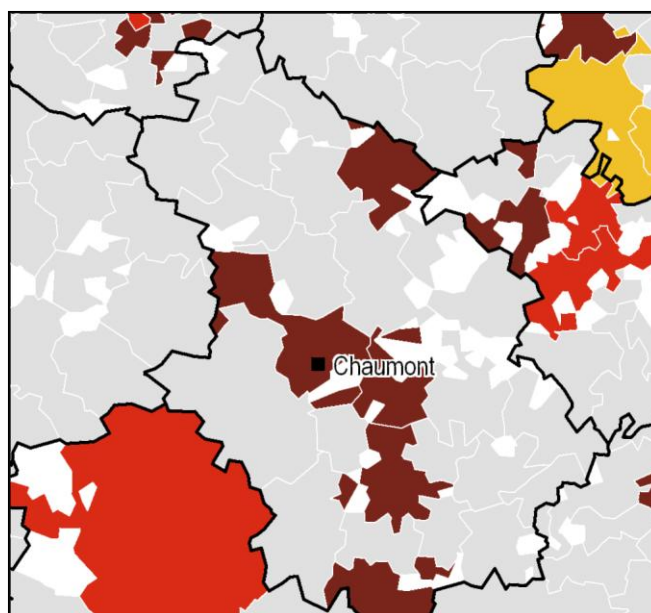
- 21 communautés sur 24 comptent moins de 10 000 habitants (soit 87,50 %).
- 11 communautés comptent moins de 5 000 habitants (soit 45,80 %).
- 4 communautés comptent moins de 2 000 habitants (soit 16,70 %) : CC du Canton de Laferté sur Amance, du Canton de Poissons, du Canton de Saint-Blin, des Quatre Vallées de la Suize.
- 3 communautés comptent entre 10 et 40 000 habitants (soit 12,50 %).

### Comparaison avec les départements voisins

- Situation comparable avec les territoires riverains ; seules quelques communautés de la Côte d'Or et de la Haute-Saône ont des populations significativement plus importantes (au moins 10 000, voire au moins 20 000 habitants).

## Les territoires

Discontinuités, enclaves et communes « isolées »



- Territoire discontinu
- Territoire comprenant une enclave
- Territoire discontinu avec une enclave
- Autre territoire

### Données

Territoires discontinus	5	CC du Bassin Nogentais, du Canton de Poissons, de l'Étoile de Langres, du Pays Chaumontais, de Prauthoy en Montsaigeonnais
Territoire comprenant une enclave	0	
Territoire discontinu avec une enclave	0	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/06	73	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/09	57	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/10	50	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/11	48	

### Evolution de l'intercommunalité entre 2006 et 2011

#### Entre 2006 et 2009

Elargissement de périmètres existants :

- Arnancourt a intégré la CC de la Région de Doulevant-le-Château.
- Bassoncourt, Choiseul, Clefmont, Daillecourt, Dammartin-sur-Meuse et Rangecourt ont intégré la CC du Bassigny.
- Buxières-lès-Villiers a intégré la CC du Pays Chaumontais.
- Curel a intégré la CC de la Vallée de la Marne.
- Esnouveaux et Poulangy ont intégré la CC du bassin Nogentais.
- Lecey a intégré la CC de l'Étoile de Langres.
- Orbigny-au-Val a intégré la CC de la Région de Neuilly L'Évêque.
- Parnoy-en-Bassigny et Le Châtelet-sur-Meuse ont intégré la CC de la Région de Bourbonne-Les-Bains.
- Sommevoire a intégré la CC du Pays du Der.

#### Entre 2009 et 2010

Retrait de communes :

- Briaucourt a quitté la CC de la Vallée du Rognon.

Elargissement de périmètres existants par intégration de communes issues d'une autre communauté :

- Briaucourt a intégré la CC du Bassin de Bologne Vignory et Froncles.

Elargissement de périmètres existants par intégration de communes isolées :

- Farincourt et Poinson-lès-Fayl ont intégré la CC du Pays Vannier.
- Foulain a intégré la CC du Pays Chaumontais.
- Germary, Paroy-sur-Saulx, Pautaines-Augeville ont intégré la CC du Canton de Poissons.

- Marnay-sur-Marne a intégré la CC du Bassin Nogentais.

## Entre 2010 et 2011

Fusion de communautés :

- La CC d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais, 51 communes, créée par la fusion de trois communautés : CC des Quatre Vallées, CC de Prauthoy en Montsaigeonnais, CC de la Vingeanne.

Retrait de communes :

- Rochefort-sur-la-Côte a quitté la CC de la Vallée du Rognon.

Elargissement de périmètres existants par intégration de communes issues d'une autre communauté :

- Rochefort-sur-la-Côte a intégré la CC du Bassin de Bologne Vignory Froncles.

Elargissement de périmètres existants par intégration de communes isolées :

- Mandres-la-Côte a intégré la CC du Bassin Nogentais.
- Vicq a intégré la CC du Pays d'Amance.

## Répartition des communes « isolées »

- Elles ne constituent pas à proprement parler des « zones blanches », mais un semis assez dense, principalement dans le centre Est du département et au contact de nombreuses communautés, générant des territoires communautaires discontinus.

## Communes ne faisant partie d'aucune intercommunalité à fiscalité propre

AGEVILLE	LANQUES-SUR-ROGNON
AIGREMONT	LARIVIÈRE-ARNONCOURT
AUDELONCOURT	LIFFOL-LE-PETIT
AUTIGNY-LE-PETIT	LONGCHAMP
BEAUCHEMIN	LUZY-SUR-MARNE
BEURVILLE	MAISONCELLES
BREUVANNES-EN-BASSIGNY	MAIZIÈRES
BUSSON	MARDOR
BUXIÈRES-LÈS-CLEFMONT	MENNOUVEAUX
CHALVRAINES	MERREY
CHAMBRONCOURT	MILLIÈRES
CHATENAY-VAUDIN	MORIONVILLIERS
CIREY-SUR-BLAISE	NEUILLY-SUR-SUIZE
COUBLANC	NOYERS
COURCELLES-EN-MONTAGNE	PERRUSSE
CUVES	PERTHES
DOMMARIEN	PRESSIGNY
ECOT-LA-COMBE	PREZ-SOUS-LAFAUCHE
EFFINCOURT	SEMILLY
FORCEY	SEXFONTAINES
GERMAINVILLIERS	THOL-LÈS-MILLIÈRES
GERMISAY	VALLEROY
HALLIGNICOURT	VERBIESLES
LANEUVILLE-AU-PONT	VESAIGNES-SUR-MARNE

À partir des données transmises par la préfecture en 2006  
Intercommunalité : organisation territoriale en Haute-Marne  
Etape n°2- 13 décembre 2005

***Les territoires du Sud haut-marnais***

· **Le territoire de Val de Meuse/Bourmont :**

Elargir le périmètre de la CC du Bassigny à l'ensemble du bassin de vie, à l'exception de Dampierre et Bonnecourt.

Ou fusion de la CC du Bassigny élargie au territoire associé de Val de Meuse avec la CC du Bourmontais également élargie aux trois communes haut-marnaises du bassin de services intermédiaires de Neufchâteau.

· **Le territoire de Bourbonne-les-Bains :**

Extension de la CC de la région de Bourbonne-les-Bains à un territoire associé de communes voisines.

· **Le territoire de Fayl-Billot/Chalindrey :**

Elargir la CC du Pays Vannier aux quatre communes de la CC du canton de Laferté-sur-Amance et à des communes isolées.

Ou conserver les contours de l'intercommunalité actuelle. Ou fusion des CC du Pays Vannier élargie, du Pays de Chalindrey et des communes de la CC du Pays d'Amance situées dans le territoire associé de Langres.

· **Les territoires de Langres :**

- Travailler dans le sens d'une intercommunalité regroupant les trois communautés de communes réunies au sein de l'association de développement ADECAPLAN : CC des Quatre Vallées, de la Vingeanne, de Prauthoy en Montsaigeonnais.

- Fusion de la CC de l'Etoile de Langres avec la CC de la région de Neuilly l'Evêque et des communes isolées.

***Les territoires du Nord haut-marnais***

· **Le territoire de Montier-en-Der :**

Conserver les limites actuelles ou intégration de la commune de Sommevoire.

· **Le territoire de Saint-Dizier :**

Fusion, à terme, de la CC de Saint-Dizier, Der et Perthois avec la CC de la Vallée de la Marne et des communes isolées.

· **Le territoire de Joinville :**

Fusion des CC du Val du Rongeant, des Deux Vallées, Marne Rognon et intégration progressive des communes isolées.

· **Le territoire de Wassy :**

Fusion des CC du Val de Blaise, de la région de Doulevant-le-Château et de deux communes isolées.

***Les territoires du Centre haut-marnais***

· **Le territoire de Chaumont :**

- Conserver les deux CC du Pays Chaumontais et du Bassin de Bologne, Vignory et Froncles, élargies le cas échéant aux communes isolées limitrophes.

Ou fusion des CC du Pays Chaumontais, du Bassin de Bologne Vignory et Froncles, élargies le cas échéant aux communes isolées limitrophes.

- Fusion de la CC de la Vallée de la Suize avec la CC des Trois Forêts.

· **Le territoire de Châteauvillain :**

Fusion de la CC des Trois Forêts et de la CC de la Vallée de la Suize.

· **Le territoire de Nogent :**

Elargissement de la CC du Bassin Nogentais aux communes isolées.

· **Le territoire d'Andelot/Liffol-le-Grand :**

- Conserver la CC de la Vallée du Rognon en intégrant les communes isolées limitrophes.

Ou fusion de la CC de la Vallée du Rognon avec la CC du canton de Saint-Blin et les communes isolées limitrophes.